

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL PORTANT NOMINATION DES MEMBRES  
DU COMITE SECTORIEL BOIS ET PLANTS DE VIGNE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER,**

Vu la décision du Directeur Général du 20 novembre 2019, portant création d'un comité sectoriel bois et plants de vigne,

**DECIDE :**

**Article unique : Nomination des membres**

Sont nommés membres du comité sectoriel bois et plants de vigne :

<b>Représentants des organisations professionnelles de la pépinière viticole :</b>	
Représentants de la FFPV	Jean-François BARNIER Jean-Louis CORSINI David GAUTREAU Patrice GENTIE Pierre-Denis TOURETTE Pierre MILLET Pierre-Marie GUILLAUME Miguel MERCIER Giovanni VARELLI
<b>Représentants des organisations professionnelles de la viticulture et du négoce :</b>	
Représentant de la FNSEA	Jean-François LAVILLE
Représentant de la Coordination Rurale	Guillaume COURALET
Représentant de la FNAB	Fabien BOISARD
Représentant de la Confédération des vins IGP	Jean-Marc FLOUTIER
Représentant de l'ANIVIN de France	Serge TINTANE
Représentant des VIF	Anne DUBOIS DE MONTREYNAUD
Représentant de l'UMVIN	Jean-Philippe DAVID
Représentant des interprofessions vitivinicoles	Jean-Bernard DE LARQUIER
<b>Représentants des instituts techniques et recherche :</b>	
Représentant de l'INRA	Christophe SCHNEIDER
<b>Représentants de FranceAgriMer au CTPS vigne :</b>	
	Valérie BODIN
<b>Représentant de l'APCA :</b>	
	Denis CARRETIER

Cette décision abroge la décision MF/2020-01 du 09 JUIN 2020.

Fait à Montreuil, le 24/11/2022

La Directrice générale de  
l'établissement national des produits de  
l'agriculture et de la mer

Christine AVELIN